



FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE FOOTBALL
LIGUE DU GRAND CASABLANCA
C,R,S,R,&,Q
PV N°19



Séance du 22/02/2018 Présidée par Mr Said BEN HSSIOUA
en présence de Mrs ABADI Med - Salah Ould LARBIA - Tarik SAHIM
Allal MOUBACHIR - Abdellatif NDIAYE

Ordre du jour :

- Homologation des rencontres.
- Mutations des joueurs
- Divers

« EXCELLENCE »

La 17^{ème} journée Excellence 04/02/2018

TAC	01	//	MCAM	00	Homologuée
UMS	02		NAH	01	Homologuée
FCC	00		WAHDA	03	Homologuée
CLAM	02		TLM	00	Homologuée
AJS	03		ASWZ	01	Homologuée
AUSB			CSNOS		En instance

- L'équipe USSM est exempte.

« Honneur »

La 15^{ème} journée Honneur groupe A du 04/02/2018

KSNAC	00	//	BADSS	02	Homologuée
WALA	01		ASC	02	Homologuée
ASL	00		CTSBS	00	Homologuée
AWR	00		WOCO	01	Homologuée
ERM	00		AI	00	Homologuée

Les réserves du club ERM non confirmées à ce jour.

AHRAM // ARDB

- Les réserves régulièrement confirmées de l'équipe ARDB contre l'équipe AHRAM qui a fait participer le joueur Youssef ESSALEK CIN : BJ439916 sous sanctions du PV CRD N°16 du 20/01/2018

De ce fait la commission a décidé de donner match perdu par pénalité au club AHRAM enregistrant moins un point (-1) au classement général, 3 buts contre et 0 but pour, tandis que l'équipe ARDB enregistre 3 points au classement général, 3 buts pour et 0 but contre.

La 15^{ème} journée Honneur groupe B du 04/02/2018

CATS	01	//	CMSSM	02	Homologuée
CESH	00		ANSN	01	Homologuée
AAC	00		LAMS	01	Homologuée
CSMO	05		AHM	02	Homologuée
AISDB	01		AWSM	01	Homologuée
NDR	01		NCR	02	Homologuée

Les réserves des clubs AWSM et NDR non confirmées à ce jour.

« Pré-Honneur »

Matches rejoués

La 10^{ème} journée du 03/02/2018 / Groupe B

CCSA	00	//	CNS	04	Homologuée
------	----	----	-----	----	------------

« Futsal »

Matches rejoués

La 11^{ème} journée du 02/02/2018 / Groupe A

ANS	02	//	ADQA	05	Homologuée
ARE	04		TAS	04	Homologuée
CNSS	02		AHLY	03	Homologuée

La 11^{ème} journée du 03/02/2018 / Groupe B

OSOS	02	//	CCAS	06	Homologuée
------	----	----	------	----	------------

CIF // CDAS

Vu le rapport de l'arbitre attestant que seule l'équipe CDAS était présente sur le terrain à l'heure, date et lieu fixés par la programme de la ligue. De ce fait la commission a décidé de donner match perdu par pénalité au club CIF enregistrant moins un point (-1) au classement général, 3 buts contre et 0 but pour, tandis que l'équipe CDAS enregistre 3 points au classement général, 3 buts pour et 0 but contre.

La 11^{ème} journée du 03/02/2018 / Groupe C

FCC.FS // AAZS

Les réserves régulièrement confirmées de l'équipe FCC.FS portant sur la qualification des joueurs du club AAZS ayant participé à cette rencontre. Après des investigations aux fichiers de la ligue, il ressort que le joueur EL Mehdi NAQOURI CIN : T2988826 n'est pas qualifié à y participé.

De ce fait la commission a décidé de donner match perdu par pénalité au club AAZS enregistrant moins un point (-1) au classement général, 3 buts contre et 0 but pour, tandis que l'équipe FCC.FS enregistre 3 points au classement général, 3 buts pour et 0 but contre.

La séance est levée à 17H00.

Le Secrétaire de CRSR&Q

Mr ABADI



Le Président

Mr Said BEN HSSIOUA